

11^{es} rencontres nationales 8-10 juin nevers des scot

“Les SCoT au cœur des territoires”

Quel rôle ? Quelle identité ? Quel avenir ?

LES ACTES





Sommaire

Edito du Président de la Fédération nationale des SCoT	p. 1
Table ronde 1 : SCoT et politique : ombre et lumière	p. 2
Regards de chercheurs, Alain FAURE et Martin VANIER : Des SCoT, une boussole, des trajectoires	p. 3
Table ronde 2 : S'affirmer dans le chambardement	p. 4
Table ronde 3 : Age 2 du SCoT : vivre ou ne pas survivre	p. 5
Table ronde 4 : SCoT et partenaires privés : en quête d'équilibre	p. 6
Intervention de Mme la Ministre, Emmanuelle Cosse : rassurer dans "une période de transition"	p. 7
Conclusions du Grand Témoin : Les 5 leçons sur le SCoT d'Emmanuel Négrier, du <i>sweet power</i> à la différentiation positive	p. 8



Les SCoT, après 15 ans d'exercice et à l'heure de leur généralisation, ne sont plus un fait "urbain" mais sont désormais un fait territorial.

Les Rencontres Nationales des SCoT de Rouen ont conclu que faire un SCoT signifie faire plus qu'un document juridique, s'inscrire dans une démarche politique innovante dans un territoire souvent novateur, et **au-delà de nos particularités respectives et de nos approches différentes, se placer au cœur des territoires.**

Cette analyse d'un SCoT, "plus acteur territorial que produit juridique" a peu à peu émergé et a conduit à s'interroger sur "le SCoT au cœur des territoires".

La Fédération a lancé dès 2015 sa première étude de recherche-action intitulée "SCoT et territoire (s) : quels acquis et quelles perspectives?" afin de mettre des mots sur cette "ADN territorial" des SCoT.

Cette étude, qui était une première et par son ampleur et par son sujet, s'est dans un premier temps, **appuyé sur des chercheurs universitaires**, autour d'Alain Faure, du laboratoire CNRS-PACTE.

Une recherche universitaire qui, par sa capacité à conceptualiser, a amené à s'interroger, parfois jusqu'à se "déranger".

Puis, dans un second temps, Martin VANIER et le Bureau d'étude coopératif ACADIE se sont attachés à **faire de cette "recherche" un motif d'action en allant au plus près de la réalité et du terrain.**

Les Rencontres Nationales des SCoT de Nevers ont été l'occasion de débattre de cette étude avec les participants en trois grands temps.

Le premier temps a été consacré à la question de **l'identité des SCoT**. En effet, après 15 ans d'existence, l'âge de la crise d'adolescence diront certains, la question de notre identité n'est pas vaine. L'affirmation d'un rôle des SCoT dans nos territoires passe aussi par l'affirmation de notre identité.

Puis dans un second temps, le débat s'est tourné vers nos partenaires et leurs attentes vis-à-vis des SCoT. Une question d'une actualité d'autant plus grande que nous assistons depuis plusieurs années et encore plus depuis la loi NOTRe, à un véritable "chambardement territorial", redistribuant les périmètres, les outils et les compétences de l'aménagement territorial entre Etat, EPCI et Régions...

Enfin, dans un troisième temps, forts de notre identité et des attentes de nos partenaires, les réflexions ont porté sur **l'avenir des SCoT** : leurs rôles, leurs places, leurs libertés et leurs responsabilités dans ce nouveau mécano de l'aménagement territorial.

Les Rencontres Nationales des SCoT de Nevers ont tenté d'apporter des réponses à ces trois questions fondamentales qui se posent aujourd'hui : Qui sommes-nous? Qu'attend-on des SCoT? Comment penser notre avenir?

Michel Heinrich

Président de la Fédération nationale des SCoT



SCoT et politique : ombre et lumière

Intervenants

Jacqueline Sélignan, Présidente du Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Jean-François Husson, Président du SCoT Sud 54

Alain Péréa, Vice-Président en charge du SCoT de la Narbonnaise

Christian Calvez, Vice-Président du pôle métropolitain du Pays de Brest, chargé du SCoT et de l'habitat

"Vous êtes des tigres de papiers". "Vous êtes des extra-terrestres qui ne hantent pas plus qu'ils ne font rêver". "Vous avez un problème d'affichage et de visibilité, si importants dans le jeu politique". Le politiste Alain Faure se montre volontiers impertinent ou provocateur pour inciter les SCoT à se livrer, avec passion et émotion.

Lorsqu'il s'est retrouvé face à l'objet "SCoT", Alain Faure, directeur de recherche CNRS-PACTE à l'IEP et à l'université de Grenoble, s'est trouvé un brin désarçonné. "Dans sa définition, il y a quelque chose d'hybride, d'incompréhensible pour l'étranger". Le politiste parle même d' "OPNI" pour "Objet politique (ou public, c'est selon) non identifié". Avec toujours ces mêmes expressions qui ressortent : "aspect laborieux", "travail ingrat", "souterrain" sur fond de "discrétion" et d'"humilité". Résultat, "Il m'a fallu beaucoup de discussions avec vous, acteurs du SCoT, pour comprendre comment autant d'intensité et de puissance de réflexion et d'action se voient si peu sur la scène extérieure", souligne-t-il.

Selon l'expert, "il est impossible de demeurer dans l'ombre quand on fait de la politique". C'est pourquoi, il invite les acteurs à "davantage connecter leurs émotions avec le jeu politique. Vous avez des passions à exprimer. Elles vont nous permettre de mieux comprendre pourquoi vous parlez plus de confiance que de puissance".

Trop défensif

Message reçu par Jacqueline Sélignan, présidente du Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, SCoT BUCOPA (85 communes - 135 000 habitants). "Ce qui me passionne, c'est de rechercher l'intérêt général et surtout les équilibres de territoires. Chez nous, ceux qui se situent le plus en retrait ont pu trouver, grâce au SCoT, une scène sur laquelle ils peuvent s'exprimer". Pour le reste, admet-elle, "oui, c'est vrai, nous allons devoir nous mouiller un peu plus pour entrer dans le champ politique. Nous sommes trop sur la défensive".

Certes, "mais nous avons une singularité", rétorque Jean-François Husson à la tête du SCoT Sud 54, le plus grand de France (476 communes – 580 000 hab.). "Nous n'avons aucun moyen de pression. Nous ne pouvons travailler et avancer que par le dialogue et l'écoute. Sur notre territoire, nous sommes peut-être à l'aube de la naissance d'un pôle métropolitain. Rappelons que 100% des communes doivent y être favorables. D'où un important travail de fond". En douceur...

Neutre comme un arbitre ?

"La FédéSCoT est bien dans une logique de gagner en visibilité", resitue de son côté Alain Péréa, vice-président de la Fédé et représentant du SCoT de la Narbonnaise (39 communes - 125 000 hab.). "C'est la raison pour laquelle, elle s'est ouverte aux élus après avoir été fondée autour des techniciens". Cet amateur de rugby se demande toutefois "si le SCoT n'est pas une sorte d'arbitre territorial ? Dans le sens où l'on en parle que lorsqu'il est bloquant sur un projet". De son côté, Christian Calvez, vice-président du pôle métropolitain du pays de Brest (89 communes – 392 000 hab.) reste sur le schéma du SCoT discret mais influent. "Mon objectif n'est pas de rendre le SCoT désirable. Mais d'en faire un passage obligé et de faire comprendre qu'il n'est pas que contraintes".



Des SCoT, une boussole, des trajectoires

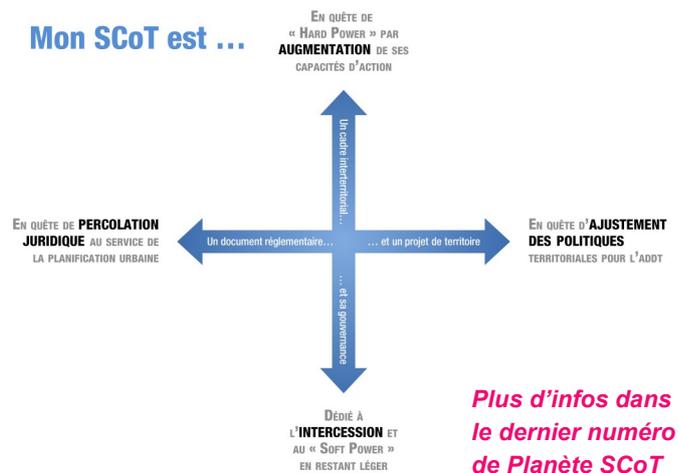
Intervenants

Martin Vanier, Géographe, professeur à l'Institut de Géographie Alpine, Directeur du bureau d'études ACADIE

Alain Faure, Politiste, Directeur de recherche CNRS-PACTE, IEP et Université de Grenoble

Une grande famille ! 461 SCoT, ce sont 461 identités, fonctions des territoires et des acteurs bien sûr. Pas simple toutefois de fédérer au cœur d'une telle diversité. C'est pourquoi, plutôt que de se définir par rapport à une identité ou de toute autre typologie forcément réductrice (rural/urbain...), Martin Vanier et Alain Faure proposent de réfléchir en termes de trajectoires. Encore faut-il être doté d'une bonne boussole !

Et si les SCoT se rassemblaient, non pas sous des bannières identitaires, mais en fonction de trajectoires empruntées ? Dans le cadre de leur étude SCoT et Territoires, Alain Faure et Martin Vanier ont en effet conçu une boussole, susceptible "d'aider chacun à se raconter". L'axe horizontal de cet instrument correspondant à la dimension réglementaire du SCoT, document d'urbanisme : juridique d'un côté (gauche), de projet de l'autre (droit). La verticalité définissant un cadre de gouvernance territoriale, selon des postures différentes : en bas, de modestie, façon "SCoT, travailleur de l'ombre" où il est question d'hyper-médiation, d'intercession etc. A l'opposé, le SCoT "hard power", qui se donne des outils (opérationnels, politiques, financiers...) pour augmenter ses capacités d'action.



A en croire les quelques consultations à mains levées réalisées au cours de ces Rencontres Nationales, les participants considèrent plutôt cette boussole comme "pertinente". Ne serait-ce que pour se situer à l'instant T, et/ou dans une trajectoire dynamique, le plus souvent dans le sens Sud-Ouest/Nord-Est. "Si elle vise à provoquer du débat, la boussole est surtout destinée à faciliter la construction d'un référentiel commun susceptible de structurer l'ensemble et de lui donner du sens", poursuit Martin Vanier.

Retrouver le nord

"Nous sommes dans un environnement mouvant si bien que nous perdons le nord en permanence", reconnaît Alain Péréa (SCoT de la Narbonnaise). "C'est pourquoi, j'adhère pleinement à cette notion de boussole. Elle permet de nous repositionner lorsque nous avons perdu ce nord et de nous poser". Se poser pour "conserver nos capacités d'anticipation et de prospective qui peuvent être mises à mal avec l'élargissement des EPCI", enchaîne Jacqueline Sélignan (SCoT BUCOPA). "Avec le risque que l'opérationnel et l'immédiateté prennent le pas sur la réflexion".

Jean-François Husson (SCoT Sud 54) souhaite également que le SCoT demeure "l'endroit où nous conservons cette vision, cette capacité à imaginer le territoire de demain au-delà des périmètres de réflexion habituelle". A condition, comme le rappelle Christian Calvez (pôle métropolitain du Pays de Brest), "de bénéficier d'un accord solide sur le diagnostic, élément fondamental pour imaginer le bassin de vie dans 20 ans". A vos caps !



S'affirmer dans le chambardement

Intervenants

Pierre Guillard, Adjoint au Directeur de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Michel Heinrich, Président de la Fédération nationale des SCoT

Philippe Schmit, Secrétaire général de l'AdCF

Arnaud Marthey, Conseiller régional Bourgogne-Franche Comté et représentant de l'ARF

Loi ALUR du 24 mars 2014, loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle du 16 mars 2015, loi NOTRe du 7 août 2015... Et au milieu, le SCoT ! Quel espace va-t-il lui rester au terme de ce grand chambardement territorial marqué notamment, par la montée en puissance des PLU et PLUi d'un côté, et l'émergence des SRADDET, de l'autre. Entre inquiétudes et optimisme.

"Nous allons passer d'une carte composée de 1 730 intercommunalités à 1 265", a calculé Philippe Schmit, Secrétaire général de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF). "Soit 465 fusions qui vont concerner plus de 3 communautés en moyenne. Chacune d'entre elles constitue un chantier considérable. Quand nous demandons aux acteurs comment ils perçoivent les orientations de leur schéma, 42% sont satisfaits, 18% ne le sont pas". Le reste ? "Il est mitigé. Donc nous sommes certes face à une adhésion mais sans grand enthousiasme".

SCoT (un peu) prescriptif

"Le fait que la carte se renouve ne m'inquiète pas», reprend Philippe Guillard, adjoint au directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, la DGALN, structure rattachée au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et à celui du Logement. "Le SCoT reste le bon schéma de résonance stratégique et prospectiviste. Il est rare que l'on annule des SCoT et des PLU pour défaut de compatibilité par rapport aux schémas régionaux. A l'avenir, nous risquons davantage d'annuler des PLU par manque de compatibilité avec les SCoT. Surtout si ces derniers sont bien faits et un peu prescriptifs".

Nouer des partenariats

Institué par la loi NOTRe, le SRADDET va devenir le 18e document "supérieur" au SCoT. De quoi susciter des inquiétudes, d'autant plus qu'il est "susceptible de fabriquer les mêmes contraintes négociées que le SCoT essaie déjà de négocier de son côté", comme le fait remarquer Martin Vanier. Conseiller régional au sein de la région Bourgogne-Franche Comté et représentant de l'Association des Régions de France (ARF), Arnaud Marthey évoque effectivement "un vrai changement à venir pour les SCoT autour de cet objet qui va s'imposer mais qui reste encore peu identifié"... Il insiste toutefois sur le rôle "fondamental" de la région. "Nous sommes au cœur d'une politique territoriale et de contractualisation sur laquelle les territoires devront trouver des partenariats forts, selon les spécificités de chacun".

Chambardement stimulant ?

La perspective du cocktail PLUi-SCoT-SRADDET n'effraie pas pour autant Michel Heinrich, Président de la FédéSCoT. Il va même jusqu'à "parier sur leur complémentarité. Le mécano va reposer sur la subsidiarité". Empli d'optimisme, le député-maire d'Epinal (Vosges) explique que "le SRADDET va permettre au SCoT de s'affirmer davantage sur l'échiquier local, ne serait-ce qu'en aidant la région à associer les territoires". Au final, "même si les élus sont bousculés et qu'ils aspirent à davantage de stabilité", il considère "ce grand chambardement comme quelque chose de très stimulant. Il va nous obliger à travailler différemment et à rencontrer des territoires avec lesquels nous n'avions pas l'habitude de travailler".



Age 2 du SCoT : vivre ou ne pas survivre

Intervenants

Catherine Adnet-Valerio, Directrice du SCoTERS

Stéphane Bois, Directeur du Pole Métropolitain Nantes Saint Nazaire

Létizia Delorme, Directrice du syndicat du SCoT Bayonne-Sud Landes

Michel Mayenc, Directeur du SYBARVAL

Tania Rizet, Directrice du PETR du Pays Charolais Brionnais

"Il apparaît certain que nous ne ferons pas les SCoT demain, de la même façon qu'ils ont été conçus jusqu'ici", souligne Martin Vanier. Lequel suggère l'expression d'"âge 2 des SCoT" pour caractériser les bouleversements à venir. L'enjeu est de taille, il s'agit de "muter" ou de "s'effacer" !

Partant de ce constat, Martin Vanier et Alain Faure proposent, trois orientations majeures, dans leur étude SCoT et Territoires :

1. Passer du SCoT porteur d'une responsabilité réglementaire au SCoT articulateur de projets. Façon "porte-avions" car susceptible "d'accueillir de nouvelles fonctions, équipes ou capacités de faire", décrit Martin Vanier. Ou "Commando", dans une petite structure légère, agile qui animera un dispositif sans l'internaliser ;
2. Le SCoT au-delà de la contention urbaine, son axe fondamental, jusqu'ici. "Les 15-20 prochaines années, seront-elles toujours animées par cette intention", s'interroge-t-il ? "Ou par une autre, autour par exemple de la question de la transition : énergétique, écologique, alimentaire, organisationnelle ou de la mobilité etc. ?" Il parle ainsi de "SCoT assembleur-opérateur de ressources" ;
3. Le SCoT comme organisateur d'une nouvelle inter-territorialité : "pas la sienne", précise le chercheur, mais "celle du dehors".

SCoT "Barbe à papa"

Directrice du syndicat du SCoT Bayonne-Sud Landes (48 communes - 217 000 hab.), Létizia Delorme insiste justement sur cette question d'inter-territorialité. "Nous n'avons pas les moyens de mettre en œuvre notre SCoT sur certains sujets, comme la mobilité. Donc, nous devons dialoguer avec nos voisins et élaborer ensemble des solutions". Elle emploie d'ailleurs l'expression de "SCoT barbe à papa" pour illustrer ces qualités de "souplesse" et d'"élasticité" du SCoT.

Toujours sur cette problématique du transport, Michel Mayenc, directeur du SYBARVAL (17 communes - 144 000 hab.) élargit même le voisinage au département, à la région et à l'Etat. "Ne serait-ce que pour augmenter le tour de table financier. Donc la limite de l'inter-territorialité est complexe à définir". Catherine Adnet-Valerio, directrice du SCoTERS (138 communes - 600 000 hab.) admet attendre patiemment les débats autour du SRADDET, dans sa région du Grand Est. "Ils vont permettre de re-questionner les périmètres des différents SCoT. Il est nécessaire que ça bouge sur ce plan, au risque effectivement que l'on s'efface". Elle s'interroge également sur la survie du SCoT sous l'angle du volet réglementaire, par rapport au PLUi et surtout au SRADDET à venir. "N'est-on pas allé trop loin sur certains documents du SCoT ?"

SCoT accompagnateur

Tania Rizet, directrice du PETR du Pays Charolais Brionnais (128 communes - 90 000 hab.) dit justement que son "SCoT a été un peu moins ambitieux sur le volet réglementaire pour mobiliser davantage d'outils, dans une logique d'accompagnement de développement du territoire". C'est pourquoi, elle "apprécie cette idée du porte-avions", avec ce "côté impulsion et coordination des différentes politiques". Même vision pour Stéphane Bois qui insiste sur l'aspect "accompagnateur du SCoT". Directeur du pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire (61 communes - 830 000 hab.), il a travaillé autour de la "fonction du paysage dans un esprit de co-production des espaces publics, avec les communes, le Conseil départemental et la Région". A mi-chemin en quelque sorte du SCoT articulateur de projets et opérateur de ressources.

Michel Mayenc croit justement aux vertus du SCoT assembleur-opérateur de ressources. Dans sa région, il explique "avoir beaucoup de possibilités en matière d'énergies nouvelles. En plus, voilà un sujet qui plaît aux élus". Avant de conclure sur un acteur "oublié" : l'habitant. "A un moment ou un autre, ne faudrait-il pas lui demander son avis ?"



SCoT et partenaires privés : en quête d'équilibre

Intervenants

Emmanuel Giraud, Directeur du SEPAL

Jean-Marc Bouchet, PDG de Quadran Energies Libres

Melek Kocabicak, Responsable Urbanisme, Direction Etudes stratégiques, Casino Immobilier & développement

Roch Angelotti, Président du Groupe Immobilier Angelotti

Damien Roumet, Terres de liens

"Pour réussir le SCoT, il faut sortir du SCoT". Maintes fois répétée ces dernières années, cette phrase indique aussi une direction à prendre pour les SCoT, notamment vers les partenaires privés. Lesquels représentent "une zone d'ombre, un non-dit", selon le politiste Alain Faure. L'occasion de mettre des mots sur cette relation d'autant plus importante dans ce contexte de transition, d'"âge 2 du SCoT".

"Demain, le maître-mot sera la ressource", est convaincu Emmanuel Giraud, directeur du SEPAL (74 communes, 1,3M d'hab.) et ancien directeur d'études pour AID Observatoires. "Nous allons donc devoir discuter avec des opérateurs qui, pour la plupart d'entre nous, ne figuraient pas dans notre spectre. Sans compter que sur le plan de l'urbanisme, la majorité des opérations est le fait du privé. Il apparaît inconcevable de se passer de ces acteurs".

Convergence, connivence...

"L'ouverture sur le privé reste à venir", constate effectivement Martin Vanier (Acadie), qui s'interroge également sur les relations qu'entretiennent les représentants du SCoT et le secteur privé. "Qu'en est-il du rapport de force ?", prolonge même Alain Faure, incisif, qui cite les termes de "convergence" mais aussi de "connivence". Réponse de Melek Kocabicak, responsable urbanisme au sein de la direction des études stratégiques du groupe Casino Immobilier & Développement : "si le SCoT reste dans son cadre de boîte à outils et de document de référence aux orientations bien définies, ce risque est amoindri". Elle retient surtout le principe de "co-construction".

Roch Angelotti, président du groupe immobilier éponyme préfère celui de "concertation. L'élu fait ses choix. Nous, nous demandons juste à être associés de par notre connaissance du territoire". Damien Roumet de l'association Terre de liens, pour qui les SCoT sont de "super outils pour mettre un peu d'agriculture dans la planification", parle de "coopération". Laquelle "se construit à partir de stratégies clairement identifiées. C'est de cette façon que nous avançons vers un objectif commun".

Un complexe d'infériorité ?

A l'évocation du rapport de force, Alain Péréa (SCoT de la Narbonnaise, 39 communes - 125 000 hab.) appelle les SCoT à muscler leur jeu. "Les opérateurs privés rencontrent des territoires structurés, ils savent s'adapter". Jean-Pierre Abel, président du SCoT de la région troyenne (71 communes - 158 000 hab.) est lui, convaincu que le SCoT "n'appartient qu'aux élus et aux habitants. Nous ne devons pas regarder les opérateurs comme des constructeurs du SCoT, mais comme des partenaires et des investisseurs". Lesquels restent indispensables à la réussite du projet, comme le rappelle Henri Hasser, président du SCoT de l'Agglomération Messine (151 communes - 378 hab.). "Sans moyens économiques et financiers, notre outil de planification demeure un texte. Si nous voulons réussir, il faut s'adresser en amont aux acteurs qui disposent de fonds. A savoir le secteur privé". PDG de Quadran Energies Libres, Jean-Marc Bouchet s'étonne face à ce qu'il considère comme un "complexe d'infériorité" de la sphère publique. "Il faut rééquilibrer notre relation", appelle-t-il de ses vœux.



Emmanuelle Cosse : rassurer dans "une période de transition"

Intervenante : Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat durable

Le parallèle a déclenché quelques sourires parmi les 350 participants de ces 11e Rencontres Nationales des SCoT. Lors de son discours, la ministre en charge du logement et de l'habitat durable Emmanuelle Cosse a comparé la mission des acteurs des SCoT à celle de... son ministère. Une façon de se rapprocher, avant de rassurer, sur "le rôle essentiel du SCoT, dans une période de transition". Morceaux choisis.

Deux entités, une même mission ? "Vous tous ici, élus et acteurs opérationnels des SCoT, vous travaillez à concevoir l'habitat et à organiser le cadre de vie nos concitoyens, comme le fait mon ministère", a déclaré Emmanuelle Cosse. "A travers cette mission, c'est la qualité de vie quotidienne de chacun, la cohésion sociale à l'intérieur des territoires et leur développement équilibré avec leur milieu naturel, que nous contribuons à définir".

Au-delà de cette comparaison et quelques jours après la signature d'une convention de partenariat entre la Fédération des SCoT et son ministère, Emmanuel Cosse a rappelé que depuis 15 ans, le contenu du SCoT s'était considérablement enrichi. "Jusqu'à en faire un véritable document 'intégrateur', consacré par la loi ALUR". Une intégration synonyme non pas de "complexification", mais de "synergie, d'équilibre et de pondération". Le tout "pour permettre aux collectivités de partager un véritable projet politique de développement".

Les bases d'une nouvelle génération de SCoT

La ministre est surtout revenue sur la "reconfiguration territoriale" et la "période de transition dans laquelle se trouvent les SCoT". Faisant référence à la généralisation des PLUi et des SRADDET, Emmanuelle Cosse a d'ailleurs affirmé avoir missionné le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), "pour re-questionner le positionnement et la vocation des SCoT". Il s'agit de "définir ensemble, les bases d'une nouvelle génération de SCoT, adaptée à la nouvelle gouvernance territoriale". Un rapport devrait ainsi être rendu d'ici la fin 2016.

Comme pour mieux rassurer son auditoire, elle a rappelé qu'il "y avait de la place pour le SCoT à une échelle intermédiaire entre le PLUi et le SRADDET. "Ni trop petit, il n'a pas vocation à se substituer au PLUi qui organise l'usage des sols. Ni trop grand, il doit couvrir les territoires liés par une communauté de destins et de développement, afin d'éviter des concurrences territoriales désastreuses".

Adaptations juridiques

La ministre enfin a évoqué des "adaptations juridiques pour préserver la la dynamique d'élaboration des SCoT et l'amplifier, malgré les reconfigurations territoriales". Elle a ainsi fait référence à ce qui était, lors de ce discours, un projet de loi (Egalité-Citoyenneté) donnant la possibilité pour les SCoT existants, de s'adapter à cette transition. "Vous pouvez compter sur mon appui et sur celle de mon ministère pour vous accompagner dans le déploiement des SCoT", a-t-elle promis.



Les 5 leçons sur le SCoT d'Emmanuel Négrier

Du *sweet power* à la *différentiation positive*

Intervenant : Emmanuel Négrier, Docteur en science politique et Directeur de recherche au CNRS-CEPEL

Eloquence, discernement, pondération, une touche de références littéraires et une dose d'humour : le politologue Emmanuel Négrier a brillamment conclu ces 11e Rencontres nationales des SCoT. Des débats, il a tiré "cinq leçons sur le SCoT". Ou plus précisément cinq questions, ce qui n'est d'ailleurs "pas un hasard", souligne-t-il.

Quelle politique autrement ? "Vous prétendez souvent faire de la politique autrement", lance Emmanuel Négrier aux "Scoteur(e)s" comme il les appelle. A l'opposé semble-t-il, de la "violence, du sectarisme et de la méchanceté de la politique politicienne", le SCoT entreprend une politique "au risque de l'empathie, de vision commune, de coopération et convergence"... Dans le discours, le Directeur de recherche au CNRS (Université de Montpellier) a toutefois relevé quelques métaphores qui "trahissent". A l'image de "commando", "second-couteau" ou "porte-avions".

Et pour cause, "vous ne faites pas de la politique autrement", poursuit-il. "La politique, c'est un rythme, des périodes de conflits - car il faut bien s'identifier- des périodes de compromis, dans le sens de l'engagement auprès de ceux qu'on représente". A l'image de "ce que cultive le SCoT", lequel, rappelle-t-il est aussi "concerné par les tournois électoraux".

Quel pouvoir ? Au cours de ces Rencontres, les expressions anglo-saxonnes *hard power*, ou "le pouvoir par plus de capacité" (dixit Emmanuel Négrier) et *soft power*, celui par "plus d'amour", on fait grincer quelques dents. Finalement, selon le politologue, "le pouvoir des SCoT n'est peut-être ni dans l'un ni dans l'autre". Il esquisse les contours d'un troisième pouvoir, issu de l'expression SCoT "barbe à papa", employée par Létizia Delorme (SCoT Bayonne Sud Landes). Emmanuel Négrier parle de *sweet power*. Autrement dit, "un pouvoir ni dur, ni mou, ni puissant, ni fervent et dont la forme comme l'ampleur peuvent varier".

Quelle démocratie ? Si le SCoT est aussi adaptable, qu'en est-il de ceux qui participent à cette adaptation ? Le chercheur évoque les "singularités du modèle démocratique du SCoT : une souveraineté partagée, la rationalité négociée et la politique délibérative". Mais... "vous n'y croyez pas assez", adresse-t-il à l'assemblée. Il cite ainsi deux acteurs autour desquels "des pistes sont à creuser" pour un "SCoT augmenté" : un, les partenaires privés qui font des pas vers le SCoT. Ces derniers en font-ils autant ? Deux, le citoyen, autour duquel "une incertitude doit être levée".

Quel changement ? "L'âge 2... glace plus qu'il n'enthousiasme" a-t-il constaté, avant de rappeler, citant Michel Heinrich, que le changement "fait aussi progresser". Emmanuel Négrier n'est toutefois pas convaincu de l'existence de ce "changement de paradigme" maintes fois évoqué. "Un paradigme c'est une vision globale du monde et une façon d'être par rapport à elle", développe-t-il. "Or, vous accordez toujours le même prix au quatuor densité-compacité-mixité-proximité. Je n'ai pas entendu de vrai discours de rupture par rapport à cela". Mais après tout, "c'est peut-être souhaitable dans le contexte comme vous le dites, où les SCoT ne sont pas inachevés, ni opérationnels ni répandus partout". D'où une autre question : "faut-il changer de paradigme alors que l'on n'a pas atteint les objectifs du premier" ?

Quelle différenciation ? Des acteurs différemment positionnés, des périmètres qui divergent au même titre que l'intensité de coopération... "En apparence, nous serions, comme le dit Faure-Vanier, dans une ère de différenciation croissante", poursuit le politologue. "Ce qui fait que vous observez des différences, c'est que vous êtes très proches les uns des autres à travers les valeurs que vous partagez". S'appuyant sur une ultime référence littéraire, empruntée cette fois-ci au philosophe américain John Rose, Emmanuel Négrier explique que "la différenciation est positive à partir du moment où elle est au service des moins avantagés". Sinon, "elle pose des problèmes insolubles que le non-choix territorial français règle de la pire des manières".

Retrouvez le discours de clôture sur le site de la Fédération !